



Parlons d'avenir !

Une délégation NEST visite un chantier éolien en construction dans le Cher

CHERY : Le 7 septembre 2022, sur une invitation de Raphael Dutartre, chargé de développement chez VALECO, une délégation de NEST est venue visiter un chantier de construction d'un parc de 5 éoliennes de 149,5 m de haut, d'une puissance unitaire de 3 MW pour une production annuelle prévisionnelle de 26,85 GWh. Ce parc devrait être mis en exploitation fin décembre 2022.

Une occasion d'échanger avec des élus locaux, dont le maire de Chéry. Damien PRELY, nous a expliqué qu'un premier parc de 7 éoliennes est déjà en exploitation sur la commune de Chéry, depuis 2012.

Maire depuis 2014, il mesure les atouts de la production d'une énergie renouvelable, notamment en terme de ressources annuelles pour sa commune.

A noter, aucun recours n'a été mené contre ce projet ; et la concertation menée avec les élus a permis de porter la distance des habitations à + de 600 m et de limiter le nombre d'éoliennes.

Bernard BAUCHER, le maire de Brinay, venu en voisin, a quant à lui, négocié avec la société JPEE, une convention de servitude pour un parc de 6 éoliennes mis en service en 2020, assurant à sa commune, un revenu annuel de plus de 60 000 € par an (en plus de la fiscalité). Un projet qui n'a pas connu d'opposition.

Nous avons été impressionnés par les compétences et l'engagement des responsables de projet sur le terrain. Pour limiter l'impact sur l'environnement lors de la réalisation de la plateforme, nous avons observé l'emploi au maximum des matériaux du site, limitant le transport et les déchets.

A noter que les travaux de terrassement qui représentent 20 % du budget d'un parc sont réalisés par des entreprises locales.

Pendant ce temps, en Sud Touraine ...

Le projet de PARC EOLIEN DE SEPMEs soutenu par NEST

5 éoliennes – puissance du parc 18 MW – production annuelle totale 40 GWh

Par arrêté préfectoral n° 21128 du 18 juillet 2022, est autorisée l'exploitation par la société PARC EOLIEN DE SEPMEs d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur la commune de Sepmes.

Le texte intégral de l'arrêté peut être consulté en mairie de Sepmes et sur le site des services de l'Etat en Indre-et-Loire.

Les négociations en cours avec le développeur David Energies associé à RWE ouvrent la possibilité d'**une part citoyenne de 20 % dans le futur parc.**

Le projet de PARC EOLIEN CHARNIZAY NORD : un partenariat contractualisé avec NEST

4 éoliennes – puissance du parc 18 MW – production annuelle totale 41 GWh

L'enquête publique se déroulera du 15 septembre au 15 octobre 2022.

L'association NEST travaille avec EUROCAPE pour la mise en place d'une solution garantissant aux habitants et collectivités du territoire, la possibilité d'investir dans le projet éolien. Chacun pourra devenir acteur du projet et bénéficier des retombées économiques, le cas échéant. Priorité sera donnée aux habitants proches du site.

1 éolienne sur 2 appartiendra au territoire

Une convention de partenariat est signée avec EUROCAPE en vue d'une prise de part citoyenne jusqu'à 49 % du capital.

LES ENERGIES RENOUVELABLES PLUS COMPETITIVES QUE JAMAIS ?

Article « Révolution énergétique » - Joseph François * ingénieur agronome et journaliste.

Les coûts des énergies renouvelables sont en baisse, les prix du pétrole et du gaz explosent. Face à la volatilité des fossiles, le prix de l'électricité issue des renouvelables a connu une nouvelle baisse en 2021 : -15 % pour l'éolien terrestre, -13 % pour l'éolien en mer et le photovoltaïque. Depuis début 2022, les cours du pétrole ont augmenté de 32 %, celui du gaz naturel a été multiplié par 2,5 en Europe.

Dans son rapport publié en juillet, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA-International Renewable Energy Agency) souligne que le prix moins volatil des énergies renouvelables favorise leur compétitivité, dans le contexte actuel de la hausse des prix des énergies fossiles, principalement pétrole et gaz. La guerre en Ukraine y est pour beaucoup.

Commentant le rapport, Francesco La Camera, directeur général de l'IRENA a déclaré : « Les énergies renouvelables permettent aux économies de s'affranchir de la **volatilité des prix** et des importations de combustibles fossiles, elles réduisent les coûts énergétiques et renforcent la résilience du marché, et ce d'autant plus si la crise énergétique actuelle se poursuit ».

Les spécialistes de l'IRENA ont calculé que les renouvelables installés en 2021 vont permettre d'économiser 55 milliards de dollars sur les coûts de production d'énergie en 2022. L'analyse économique ne change pas fondamentalement (sauf dans le cas du remplacement du nucléaire par les renouvelables + le gaz). Quant aux **émissions de CO2 dans la production de l'électricité**, le combo renouvelables + gaz (voire le charbon) est naturellement moins cher et émet moins de CO2 que le charbon ou le gaz seuls.

Rappelons que la production d'énergies renouvelables est au centre des solutions pour lutter contre le changement climatique. L'eau, le vent, le soleil sont des énergies renouvelables, c'est à dire inépuisables à l'échelle du temps humain.

Suivez l'actualité de NEST : <https://www.facebook.com/NEST-Nouvelles-Energies-en-Sud-Touraine> - <https://collectif-nest37.fr/>